



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DEMANDE DE PROPOSITIONS

**POUR LA SELECTION D'UN DIETETICIEN POUR LES RESTAURANTS DU SIEGE DE LA
BCEAO**

Juin 2020



1 - Introduction

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège sis à Dakar ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

2 - Contexte et Justification

A l'instar de l'ensemble de ses autres sites, la BCEAO a doté son Siège de restaurants d'entreprise, dans le but de permettre notamment à son personnel de déjeuner sur place, dans un cadre corporatif.

En vue d'assurer un contrôle de l'équilibre et de la qualité nutritionnelle des repas qui y sont servis, elle recourt aux services d'un Diététicien depuis novembre 2015.

L'avis de ce dernier est également requis pour tous les repas collectifs servis par la Banque, à l'occasion de différentes réunions ou manifestations.

Conformément à ses procédures, qui recommandent un renouvellement périodique des contrats de prestations de services et le besoin demeurant d'actualité, la BCEAO lance la présente demande de propositions pour la sélection d'un Diététicien pour les restaurants de son Siège.

3 – Missions du Diététicien

Le Diététicien devra émettre un avis sur la qualité des menus proposés par le restaurateur. Il effectuera également des contrôles trimestriels au niveau des restaurants du Siège.

De manière spécifique, il aura pour mission d'assurer notamment les prestations suivantes :

- la visite du local servant de cuisine au restaurateur, en vue du contrôle de l'hygiène, du respect des règles de stockage et de conservation des aliments ;
 - l'animation de conférences de sensibilisation des agents sur la nutrition ;
 - l'élaboration de supports pour la sensibilisation du personnel (messages, vidéos, atelier) ;
 - le contrôle de l'hygiène des salles de restauration, de la cuisine et des espaces entourant le restaurant ;
 - le contrôle et l'évaluation de l'équilibre ainsi que de la qualité nutritionnelle des repas servis au niveau des restaurants ;
 - le contrôle des menus proposés par le traiteur généralement tous les quinze (15) jours ;
 - la proposition de menus de régime (hypertension, hypercholestérolémie, diabète) ;
 - la participation au minimum à deux (2) réunions du Comité d'Hygiène ;
 - la production de rapports de contrôle trimestriels ainsi que d'un rapport d'activités annuel.
-

4 – Conformité de la soumission

Toute soumission qui ne répondra pas explicitement aux exigences de la présente demande de propositions sera rejetée pour non-conformité sans préjudice pour la Banque Centrale.

5 - Critères pour le choix du Diététicien

Les critères qui détermineront le choix du Diététicien porteront sur les aspects suivants :

- la compétence du prestataire : références techniques justifiant de la qualification pour les prestations souhaitées (expérience dans le domaine et curriculum vitae) ;
- la qualité du service proposé ;
- les prix proposés pour :
 - chaque visite de site de préparation des repas ;
 - chaque contrôle de menu assorti de proposition.

6 - Résultat attendu

Le résultat visé porte principalement sur l'amélioration de la restauration du personnel, à travers des propositions de repas équilibrés (qualité nutritionnelle et équilibre en calories) et préparés/cuisinés dans un environnement respectant les règles d'hygiène, de stockage et de conservation.

7 - Durée de validité des propositions

La validité des propositions devra être d'au moins soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des soumissions. Par conséquent, les soumissionnaires resteront engagés par leurs propositions pendant toute cette durée.

8 - Langue de soumission

Les propositions ainsi que toutes les correspondances et documents, échangés entre les soumissionnaires et la Banque Centrale, concernant la soumission devront être rédigés en langue française.

9 - Frais de soumission

Les soumissionnaires supporteront tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de leurs propositions. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler ou de les rembourser, quelque soit l'issue de la consultation.

10 - Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA.

11 - Prix de la soumission

Les prix indiqués par les soumissionnaires seront, durant l'exécution du marché, fermes et non révisables.

12 - Présentation des propositions

Les propositions devront comprendre trois (3) parties distinctes comme suit :

- lettre de soumission ;
 - proposition technique ;
 - proposition financière.
-

12.1 - Lettre type de soumission

Les soumissionnaires devront produire une lettre de soumission, conforme au modèle joint en annexe, précisant tous les éléments de leurs offres qui les engagent contractuellement.

12.2 - Proposition technique

Les soumissionnaires devront fournir les informations ci-après :

- présentation du diététicien (CV) ;
- principales références similaires.

12.3 - Proposition financière

L'offre financière devra être **trimestrielle** et exprimée hors taxes en francs CFA puis comprendre l'ensemble des services proposés.

Toute prestation ou tout service proposé par le prestataire dans son offre pour lequel aucun prix n'est fourni sera considéré comme inclus dans l'offre principale et ne donnera pas lieu à une facturation supplémentaire.

13 - Date et lieu de transmission des propositions

En raison de la Covid-19, les propositions seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **vendredi 24 juillet 2020 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur n'est recevable.

14 - Modalités de règlement

Les règlements seront effectués trimestriellement, par virement bancaire, après réalisation des prestations et sur présentation de la note d'honoraires.

Annexe : Formulaire de soumission

Lieu, Date

A l' attention de :
MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

Objet : Sélection d'un Diététicien pour les restaurants du Siège de la BCEAO

Je, soussigné (Nom et Prénoms) propose une soumission en qualité de Diététicien pour un montant trimestriel de FCFA.

Je déclare par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette proposition sont authentiques et accepte que toute déclaration erronée puisse conduire à ma disqualification.

Ma proposition engage ma responsabilité et, sous réserve des modifications résultant des négociations du marché, je m'engage, si ma proposition est retenue, à effectuer les prestations qui m'incombent.

Signature
